

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE
DE CAMONDATE DE CONVOCATION
26/08/2025

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice 27

présents 20

votants 21

OBJET

PERSONNEL
Modification du tableau
des effectifs – Création
d'un poste d'agent social
27h/semaine.

Début de la séance : 20h15

Fin de la séance : 20h55

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier septembre à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle Aragon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RENAUX, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs M. RENAUX, Mme GUYOT, M. TELLIEZ, Mme ROUSSEL, M. DUPUIS, M. CUVILLIERS, Mme CHATELAIN, M. CARPENTIER, Mme BRUXELLE, M. TORCHY, Mme LELIEVRE, Mme LALOT, Mme AUGUSTE, Mme GOURGUECHON, M. PIOT, Mme TOUTAIN, M. COPPIER, Mme NOISELIET, M. SENECHAL, M. BASTARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

- Mme LEGRAND
- M. CARDON (pouvoir donné à M. TELLIEZ)
- M. DESBUREAUX
- Mme SILVESTRE
- Mme CRIMET
- Mme BUIGNET
- M. FOLLEAT

Secrétaires de séance :

- Mme GUYOT
- Mme ROUSSEL

DELIBERATION N° 11

OBJET : PERSONNEL – Modification du tableau des effectifs – Création d’un poste d’agent social 27h/semaine.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMON

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Collectivités, des Départements et des Régions,

Vu les besoins d’encadrement du service de petite enfance et notamment de la crèche Les Caminous.

Vu la délibération du 30 juin 2025 modifiant le tableau des effectifs,

Considérant le tableau des effectifs ci-joint,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Approuve la création d’un poste d’agent social à temps non complet de 27h00 hebdomadaire annualisé.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire de la Commune de CAMON est chargé de l’exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ A L’UNANIMITÉ

Fait à Camon, le 1^{er} septembre 2025 et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme aux registres.

Le Maire,
Jean-Claude RENAUX



Le(s) secrétaire(s),

